



## Sommaire

La Négociation Annuelle Obligatoire .....	1
Fusion des Unités d'Intervention Pays de Loire (UIPL) et Bretagne (UIB) .....	1
Le Schéma Directeur Immobilier Ouest.....	1

## La Négociation Annuelle Obligatoire

NAO ... La position des organisations syndicales dont la CFE-CGC Orange sur la décision unilatérale de la direction après des négociations qui n'ont pas abouti ... les salariés ne sont

pas rémunérés fonction des bons résultats de l'entreprise !

L'intégralité sur : <https://www.cfecgc-orange.org/remuneration/>

## Fusion des Unités d'Intervention Pays de Loire (UIPL) et Bretagne (UIB)

Les deux demandes d'expertises par les CHSCT de l'UIPL et de l'UIB se sont transformées en une seule mission ; la fusion devrait être mise en place au 1er juillet 2018... sous réserve des conclusions du cabinet SECAFI, après une réelle évaluation des impacts.

A ce jour, la direction présente son analyse des impacts de la fusion des 2 UI sur les salariés : 10% seulement des salariés seraient impactés. Un nouveau CODIR ou bien le changement de n+2 n'a donc aucun impact selon la direction ; et un changement de manager direct est considéré comme ayant un impact faible ! la ligne managériale n'a donc aucun impact sur les salariés ?!

De même, créer un méga-département production réseau d'environ 800 salariés (soit 1/3 des salariés des 2 UI réunies) : très peu d'impacts ?...

### Questions de la CFE-CGC Orange

En multilatérale, Patrick Squizzato a annoncé que chaque membre des CODIR d'UI retrouverait un poste à rattachement hiérarchique équivalent : est-ce bien le cas pour les membres des CODIR de l'UIB et IPL ?

Robert Mitu est nommé Directeur Régional Pays de Loire au 2 mai 2018 : cela signifie-t-il que Thierry Broust sera le directeur de l'Unité d'Intervention Ouest ? D'autant que la majeure partie des chefs de projet est bretonne ...

Les paris sont donc ouverts quant à la future localisation du siège de la direction de l'Unité d'Intervention Ouest ...

**Réponse au prochain numéro !**

## Le Schéma Directeur Immobilier Ouest

Le mot d'ordre « rationaliser » ; comprenez : **optimiser, regrouper, libérer**... des bâtiments ! Après les deux capitales de l'Ouest où les grands projets d'optimisation sont lancés, New Nantes et C3 à Rennes, la DITO s'attaque à la rationalisation des villes moyennes. En Bretagne, à très court terme, des mouvements sont prévus à Quimper et Saint Briec ; à moyen terme, de très nombreux regroupements sur un bâtiment unique sont planifiés pour les sites de Morlaix, Pontivy, Redon, Dinan, Fougères afin de libérer (ou vendre) des bâtiments. Les Pays de Loire ne sont pas en reste, des regroupements sont prévus à Angers et Saint Nazaire.

A noter que le CE de la DOO présente le SDIT complet de l'Ouest y compris des entités hors DOO ...

### Questions de la CFE-CGC Orange

Après le C3 y aurait-il un autre site rennais dans les cartons ?

A quand un compte de résultat des opérations immobilières présenté avec le SDIT Ouest ?

